

Paris, le 24 juin 2008



*Secrétariat d'Etat chargé de la Famille  
auprès du Ministre du Travail, des Relations Sociales,  
de la Famille et de la Solidarité*

**COMMUNIQUE DE PRESSE  
de Nadine MORANO,  
Secrétaire d'Etat chargée de la famille**

**Nadine MORANO, Secrétaire d'Etat chargée de la Famille, donne une nouvelle ampleur  
au Comité de suivi Protection de l'enfant sur Internet**

Nadine MORANO, Secrétaire d'Etat chargée de la Famille, a présidé, le 24 juin, le septième Comité de suivi Protection de l'enfant sur Internet, qui réunit les Fournisseurs d'Accès à Internet (FAI) et les associations de protection de l'enfance.

➤ **Une nouvelle dimension pour le Comité de suivi**

Le Comité de suivi a entériné les propositions de Nadine MORANO :

- l'élargissement de la composition du comité à des parlementaires, à des personnalités qualifiées (pédopsychiatres, sociologues, juristes), aux éditeurs de jeux, et aux représentants des services communautaires ;
- l'extension des missions du comité à l'ensemble des sujets liés à la protection de l'enfance sur le Net : un groupe de travail thématique sera constitué pour définir une stratégie de communication et de sensibilisation des parents et des enfants, qui sera plus puissante car coordonnée.

➤ **Un contrôle parental plus performant pour les familles**

La Secrétaire d'Etat a présenté la dernière vague de tests des logiciels de contrôle parental mis à la disposition des enfants et des parents par les FAI. Ces tests ont été réalisés par IP Label et E-enfance pour le compte du Secrétariat d'Etat.

**Les objectifs fixés par Nadine MORANO lors de sa première rencontre avec les FAI le 15 mai dernier ont été entendus.** Les derniers tests révèlent une nette amélioration des performances des logiciels de contrôle parental, tant dans les capacités de filtrage des listes noires (profil « adolescents ») que dans celles des listes blanches (« profil enfants »).

Entre 75 % et 88 % des contenus inadaptés pour les adolescents sont filtrés par les listes noires. Pour la première fois, tous les FAI obtiennent une note supérieure à la moyenne concernant la protection de la navigation des jeunes enfants (cf. les tableaux joints).

Néanmoins Nadine MORANO a rappelé les objectifs déjà formulés lors du dernier comité : parvenir à un taux de 90 % de filtrage pour les listes noires, dont 70 % de filtrage pour la catégorie « drogue », et améliorer encore la qualité des listes blanches. Les FAI se sont engagés à faire des progrès en ce sens. Par ailleurs, la liste noire tiendra compte du classement des jeux en ligne PEGI, en bloquant l'accès aux jeux en ligne réservés aux majeurs.

La Secrétaire d'Etat a entendu la demande des fournisseurs d'accès et des associations d'adapter le cahier des charges des logiciels de contrôle parental et de rénover la méthodologie des tests. Un groupe de travail sera constitué au sein de ce comité pour aboutir à l'automne prochain à un nouveau référentiel approuvé par tous.

Nadine MORANO souhaite que ces tests actualisés soient diffusés le plus largement possible, y compris chez les distributeurs de matériels informatiques.

➤ **Le rappel des engagements de la Secrétaire d'Etat**

Nadine MORANO a rappelé sa totale implication dans le travail interministériel engagé avec les FAI pour parvenir au blocage des sites pédopornographiques. La ministre a annoncé le lancement d'une campagne de communication dès la prochaine année scolaire, en lien avec Xavier DARCOS.

Dans le cadre de la présidence française de l'UE, la ministre réunira le 18 septembre ses homologues européens pour aborder la thématique de la protection de l'enfance sur Internet.

Contact presse:  
Corine de Bernardi  
01 40 56 59 15